



FAQ mobilité des partants

Consulter régulièrement

Rubrique « International » sur Méd@tice

<http://www.sante.ujf-grenoble.fr/SANTE/cms/sites/medatice/home/portail/index.php?pid=245>

- AEMG

http://www.aemg.org/?page_id=25

Vocabulaire utile

UFR= composante= faculté de médecine

Les RI = bureau Relations Internationales de la faculté de médecine

DGD RTI= Services centraux relations internationales (sur le campus) pour la gestion de vos dossiers de demande de bourse.

Learning Agreement= contrat d'études= programme pédagogique à effectuer en mobilité Erasmus + A faire valider/signer avant départ par la faculté d'envoi (Grenoble)+ l'étudiant + faculté d'accueil (le partenaire)

AVANT DEPART / SE RENSEIGNER

La mobilité se prépare un an à l'avance.

1/ Pour connaître le contenu du pôle correspondant à votre mobilité se rendre sur Med@tice

<http://www.sante.ujf-grenoble.fr/SANTE/cms/sites/medatice/externat/externatgre/?pid=277>

2/ Contacter les anciens partants pour collecter des informations.

L'AEMG a les emails à disposition et les retours d'expériences sous forme de rapports international.aemg@gmail.com

3/ Construire son programme pédagogique

- consulter dès que possible le site de l'université d'accueil et le programme pédagogique proposé (selon votre pôle) pour vous familiariser avec ce nouvel environnement.

- Un mail vous sera envoyé par les RI début 2017 avec le nom du contact local et la deadline pour soumettre votre dossier de candidature au partenaire.

Vous pouvez lui écrire si vous ne trouvez pas l'information en ligne. **Toujours mettre les ri en copie de vos échanges avec le partenaire** : ri-medecine@univ-grenoble-alpes.fr

Où trouver l'offre de formation des universités partenaires ?

Les sites des universités d'accueil sont affichés sur Med@tice (présentation pdf de rentrée pour mobilités 17/18).

Ensuite il faut fouiller attentivement les différentes rubriques, soyez curieux !

3/ Nous envoyer par mail le fruit de vos recherches.

Les RI étudieront votre proposition avec Mme Borel et vous feront un retour par mail.

Ce retour vous permettra de finaliser votre Learning Agreement. **Bien attendre notre feu vert avant signatures !**

4/ **prendre RV** avec les RI avant la date butoir pour finaliser votre dossier : faire signer tous les documents nécessaires. **A noter : un RV groupé par destination (université d'accueil)**

Le programme n'est pas toujours à jour au moment de votre recherche, vous devez alors vous baser sur l'offre de formation de l'année en cours.

Examens FIHU à distance

Pour les étudiants partants au 2° semestre, le partenaire peut exiger une arrivée début janvier.

Dans ce cas les RI prennent contact avec le partenaire pour savoir s'il accepte ou d'organiser les examens à distance.

La décision n'est pas systématiquement reconductible d'une année sur l'autre.

Ils doivent se dérouler dans les mêmes conditions qu'à Grenoble c'est-à-dire en même temps (prendre en compte le décalage horaire).

S'il refuse, nous vous le ferons savoir et vous devez prendre contact avec la scolarité 2° cycle

scolarite.2iemecycle@univ-grenoble-alpes.fr soit :

- l'étudiant peut faire un aller/ retour à Grenoble
- passer les examens fin mai/ début juin (ce qui peut écourter la mobilité)
- les passer en 5° année

Niveau de langue

Un test de niveau OBLIGATOIRE se fera avant le départ et au retour de la mobilité via la plateforme OLS (mise en place par l'Union Européenne pour tous les étudiants Erasmus d'Europe). Attention ce test conditionne l'obtention de votre bourse.

Vous recevrez des codes d'accès pour vous connecter par la DGD RTI

En aucun cas ce test ne pourra être utilisé pour justifier d'un niveau de langue si le partenaire l'exige.

Relevés de notes/ Transcript of records

Ils sont à joindre au dossier de candidature.

Si vous ne les avez pas en votre possession :

Les originaux sont à retirer au **bureau du 1° cycle** pendant les heures d'ouverture (**l'après-midi**) :

- pour les mobilités au 1° semestre
- pour une candidature à Stockholm

Les originaux sont à retirer au **bureau du 2° cycle** pendant les heures d'ouverture (**l'après-midi**) :

- pour les mobilités au 2° semestre
- pour un départ à Laval (5° année)

Merci d'anticiper quelques semaines avant dépôt du dossier de candidature.

Si le partenaire exige des relevés en anglais (ex, la Finlande) merci d'en faire la demande auprès des RI dès que possible.

Quand vais-je recevoir le dossier de demande de financement ?

Vous allez postuler sur les campagnes de bourse de l'UGA. Il s'agit d'un **dossier unique pour toutes les bourses** (Erasmus+ Explora Sup et AMI du Ministère pour les étudiants boursiers).

Les services centraux décideront de quelle bourse vous bénéficierez. La faculté n'a aucun rôle dans les attributions.

Vous recevrez toutes les informations en temps voulu par mail (ne pas nous relancer).

CONSULTER REGULIEREMENT MED@TICE

Quel montant de bourse vais-je recevoir ?

Voir présentation de septembre 2016 (consultable sur Med@tice)

Le financement n'a pas vocation à couvrir l'intégralité des frais ni à financer la totalité du séjour.

Quand chercher un logement ?

Suivre les instructions envoyées par le pays partenaire.

Dans la plupart des cas la demande de logement se fait en ligne. Respecter les dates butoirs.

Contactez les anciens partants pour connaître le meilleur rapport qualité/ prix selon destination.

Ne pas oublier de nous retourner signée la **Charte de mobilité** avec la mention « Lu et approuvé »

PENDANT LA MOBILITE

Nous écrire en cas de difficultés rencontrées (sur le plan pédagogique, médical, personnel...)

ri-medecine@univ-grenoble-alpes.fr

AU RETOUR DE LA MOBILITE

Validation du pôle à l'étranger

Vous ne pourrez pas systématiquement passer les examens en mobilité (selon calendrier). Cependant, si vous en avez la possibilité nous vous demandons de faire suivre le relevé de notes et sinon, de suivre un maximum de cours et stages pratiques en lien avec les disciplines du pôle effectué en mobilité.

Nous retourner obligatoirement

- La fiche d'évaluation stage par stage (remplie par l'étudiant)
- **New !** « L'attestation d'études internationales » pour chaque stage (remplie par le superviseur)

Conclusion

Un seul RV avec les RI est obligatoire quelques semaines avant de soumettre votre dossier. Nous pouvons bien sûr répondre aux questions en amont mais nous vous demandons de bien vouloir anticiper questions et démarches afin de ne pas surcharger le bureau des RI dernière minute qui ne peut pas assurer un accueil de qualité en conditions de stress.

Veillez noter que chaque université partenaire a une procédure différente (candidature papier à envoyer par courrier, par mail, ou à remplir en ligne/ envoi fait par l'étudiant envoi par le bureau RI...) qui est susceptible de changer chaque année (deadline, offre de formation). C'est pourquoi nous comptons sur votre curiosité pour être pleinement acteur de votre mobilité et ainsi vous assurer une bonne préparation pour une expérience enrichissante tant sur le plan personnel qu'académique.